

LE FORUM FRANCOPHONE DE CONCERTATION 1997

Le Forum francophone de concertation 1997, qui s'est tenu à Québec du 13 au 16 mars 1997, est l'un des principaux mécanismes de la Politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadienne du Canada. Réalisé sous le thème *Partenaires et solidaires vers l'avenir*, cet événement a constitué la première véritable activité majeure de concertation de la Politique depuis son annonce, le 30 mars 1995.

Participation

La participation au Forum fut considérable puisque 471 personnes provenant de toutes les provinces et territoires y ont assisté; de ce nombre, on comptait 330 participants actifs et présents aux ateliers, dont 133 du Québec et 197 des communautés francophones et acadienne du Canada. Ce nombre de participants dénote un intérêt certain de la part des communautés francophones et acadienne à l'égard de la Politique.

Objectifs généraux

Le Forum francophone de concertation 1997 visait principalement deux grands objectifs à savoir :

- l'évaluation de l'ensemble des activités de mise en oeuvre de la Politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadienne du Canada;
- la validation des principaux axes de développements préalablement identifiés comme prioritaires par le Comité de programme.

Plénières et ateliers

Le premier objectif, soit le bilan général des activités, a fait l'objet de présentations dans chacune des trois assemblées sectorielles. Par la suite, alors qu'ils étaient réunis en ateliers, les participants ont discuté dans un premier temps de l'évaluation des divers mécanismes et ont émis un bon nombre de commentaires et de suggestions en ce qui a trait aux tables sectorielles de concertation, à la concertation régionale, à la concertation interministérielle et au Programme de soutien financier aux partenariats.

Le second volet des discussions en ateliers portait sur les axes de développement. Les thèmes des 11 ateliers reflétaient d'ailleurs les domaines d'intervention retenus dans l'un ou l'autre des trois secteurs prioritaires de la Politique que sont la culture et les communications, l'éducation, et l'économie. Les participants ont formulé des propositions qui ont été soumises par la suite aux plénières sectorielles et présentées en plénière générale. Il ressort de ces travaux une liste de près d'une cinquantaine de recommandations touchant les divers aspects de la Politique.

Activités complémentaires

Le volet *Conférences* fut l'occasion pour les participants d'entendre des messages qui reflètent des visions différentes, voire parfois divergentes, de la francophonie et de ses réalités. Outre les interventions du ministre Jacques Brassard, il faut noter la conférence d'ouverture prononcée par M. Michel Doucet, de l'Acadie, et intitulée *Tous ensemble face aux mêmes défis*. Les autres allocutions ont été faites respectivement par Mme Lise Bissonnette, du Québec, sous le thème *La francophonie canadienne et le Québec : rupture et retrouvailles* et par Mme Earlene Broussard, de la Louisiane.

Quant au volet *Célébration*, c'est la soirée réservée au Spectacle de la Francophonie qui a remporté le plus vif succès; sous le thème, *Y'a pas deux chansons pareilles*, ce spectacle a réuni à la Maison de la chanson de Québec une brochette de sept artistes de diverses régions de l'Amérique française. Le banquet de clôture fut aussi fort apprécié.

Le Forum fut également l'occasion de la remise de l'*Ordre des francophones d'Amérique et du Prix du 3-juillet-1608*, deux distinctions honorifiques du Conseil de la langue française qui ont pour objet de reconnaître le travail considérable effectué par des individus et des organismes oeuvrant au sein de la Francophonie.

Enfin, un Salon des produits et services en français a permis à 31 exposants en provenance du Québec et de diverses communautés francophones et acadienne de présenter leurs institutions, leurs services, leurs activités et leurs produits.

Couverture médiatique

Le Forum francophone de concertation 1997 a fait l'objet d'une couverture médiatique importante. Plusieurs quotidiens du Québec et de nombreux hebdomadaires francophones de l'extérieur du Québec ont publié des articles relatifs au Forum. La radio et la télévision (SRC, TFO et RDI) furent également présents; particulièrement, le Réseau de l'information fut sur place en permanence et a réalisé plusieurs émissions en direct à l'intention des diverses régions canadiennes.

Par ailleurs, l'Alliance des radios communautaires du Canada (17 radios) et l'Association des radios communautaires du Québec (23 radios) se sont associées pour réaliser deux émissions spéciales sur le Forum, émissions qui ont, par la suite, été diffusées dans leurs réseaux respectifs.

Engagements du ministre

Le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, M. Jacques Brassard, dont la présence tout au long du Forum fut soulignée et appréciée, a pris, à la fin des travaux, une série d'engagements pour répondre sur-le-champ à quelques-unes des principales recommandations formulées par les participants.

Ces engagements, au nombre de sept, se rapportent aux préoccupations qui semblaient les plus significatives et se présentent comme suit :

- créer un comité de planification de suivi composé des membres du comité directeur;
- faire la promotion de la Politique au Québec et dans les communautés francophones et acadienne;
- faciliter l'identification de partenaires potentiels québécois;
- prendre en considération les priorités définies dans les plans de développement global des communautés francophones et acadienne;
- permettre les missions exploratoires dans le cadre du Programme de soutien financier aux partenariats;
- bonifier et faire connaître les travaux des tables sectorielles de concertation;
- souscrire au projet de l'Alliance des radios communautaires du Canada visant la création d'un réseau nord-américain de radios communautaires francophones.

Conclusion

Le Forum aura donc permis aux participants de s'exprimer librement tant sur l'évaluation du bilan de mise en oeuvre de la Politique que sur la question des orientations. Les nombreuses recommandations formulées serviront à bonifier de façon constructive et significative les mécanismes de la Politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadienne du Canada.

Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes
Ministère du Conseil exécutif
Gouvernement du Québec
Tél : (418) 643-4564
Télécopieur : (418) 646-5420